



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 4759

Texte de la question

M. André Wojciechowski attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales et de la solidarité sur la participation de 1 euro à chaque consultation ou acte médical, dans le cadre de la réforme de l'assurance maladie. Cette participation est demandée à tout patient souffrant d'une affection de longue durée (ALD), prise en charge à hauteur de 100 %. Cela paraît injuste compte tenu de la longueur du traitement. Il serait opportun de prévoir une exonération à cette disposition, au bénéfice des patients atteints d'une ALD.

Données clés

Auteur : [M. André Wojciechowski](#)

Circonscription : Moselle (7^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4759

Rubrique : Assurance maladie maternité : généralités

Ministère interrogé : Travail, relations sociales et solidarité

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 septembre 2007, page 5653

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)